



## DIRECTION GENERALE

17, boulevard Auguste Blanqui

75013 PARIS

Tél. : 01.40.78.69.00 Fax : 01.40.78.69.33



**3, rue du Niger, 75012-PARIS**

Paris, le 28 septembre 2009

Madame THERESE KOUMBA DIOP  
Ministre de la Santé, de l'Hygiène et de la Prévention  
*Ajouter adresse dans Dakar, non trouvée*  
Dakar  
République du Sénégal

Madame la Ministre,

A l'occasion d'un déplacement à Dakar au mois d'août dernier, nous avons pu nous rendre dans le quartier Ngagne DIAW. Nous avons pu visiter le quartier en compagnie de familles en relation avec lesquelles nous nous trouvons, et nous avons pu établir clairement que la situation due à la pollution par le plomb reste particulièrement inquiétante. Si, selon un certain nombre de rapports en possession desquels nous nous trouvons, il semble que l'activité concernant la récupération de plomb sur les batteries a été stoppée, trois points restent très préoccupants et relèvent d'une action d'urgence :

1. La décontamination des maisons est loin d'être réalisée, elle reste à faire.
2. La façon même dont les travaux sont effectués est contraire à toutes les règles les plus élémentaires de sécurité, de formation et d'information des personnes en charge. Aucune protection de cette main d'œuvre souvent jeune que nous avons vu travailler en maillot de corps et pieds-nus dans des sandales, alors que des règles très précises et contraignantes existent. Evacuation et entreposage des déchets toxiques à proximité des habitations (quelquefois à cinquante mètres ou à peine plus...)
3. Le manque d'information des familles sur la maladie, la prévention, les conséquences, les traitements, est pratiquement inexistante.

Au vu des rapports en possession desquels nous nous trouvons, ce sont plus de 35 enfants qui sont morts, et des dizaines qui ont été gravement atteints, hospitalisés pour nombre d'entre eux mais sans suivi, semble-t-il.

Les inondations de l'hivernage, dont nous savons qu'elles ont saturé les nappes phréatiques, n'ont fait qu'empirer la situation, devenue de fait catastrophique. En effet, les déchets entreposés sans considération du lieu et de la sécurité n'ont pu que se répandre alentour, ce qui donne à penser que la situation à terme ne peut que s'être largement empirée.

Nous insistons à nouveau pour que d'urgence une action parfaitement concertée soit mise en place, d'une part pour une évacuation, un acheminement et un entreposage hautement sécurisés, d'autre part pour l'information et les soins à apporter aux enfants et aux familles.

Nous sommes prêts à vous rencontrer, et pour ce nous nous tenons à votre disposition. C'est au nom des familles elles-mêmes que nous exprimons devant vous notre très vive inquiétude.

En l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération et de nos respectueux hommages.

Jean-Marie BARBIER  
Président de l'Association des  
Paralysés de France (APF)

Patrick Mony  
Président de l'Association des familles  
victimes du saturnisme AFVS



PS :

Contact pour l'APF : Bruno GAURIER, expert aux relations internationales de l'APF (par ailleurs Vice-président l'AFVS)

Contact pour l'AFVS : Falilou N'DIAYE, administrateur à l'AFVS chargé de l'assistance aux familles

*Lettre adressée de même à Monsieur le Ministre de l'Environnement et à Madame la Ministre de la Famille.*